

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL SUBAQUATIQUE A l'occasion du centenaire de la Première Guerre Mondiale

UNESCO Dossier de Presse



Centenaire de la Première guerre mondiale

L'UNESCO attire l'attention sur la nécessité de protéger le patrimoine immergé du premier conflit mondial

La Première guerre mondiale ne s'est pas jouée seulement dans les tranchées. Une partie importante des conflits a été livrée en mer, que ce soit à la surface ou – et c'était une première- sous l'eau. Les épaves des navires et sous-marins qui ont sombré pendant le conflit présentent donc une source d'information extrêmement précieuse ; leur coque renfermant un instantané d'histoire qui a fait l'objet de peu de recherches jusqu'ici. Ce sont aussi des lieux dépositaires de la mémoire de milliers d'hommes qui y ont perdu la vie.

Ce patrimoine fragile qui gît au fond des océans entre désormais dans le champ d'application de la Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique de 2001. La Convention désigne en effet comme patrimoine culturel subaquatique « *toutes les traces d'existence humaine présentant un caractère culturel, historique ou archéologique qui sont immergées, partiellement ou totalement, périodiquement ou en permanence depuis 100 ans au moins* ». A partir de 2014, les navires, croiseurs, paquebots et autres destroyers coulés pendant la guerre intéressent donc la Convention.

Aussi l'UNESCO s'associe-t-elle aux commémorations du centenaire de la Première Guerre Mondiale en organisant du 26 au 28 juin 2014, avec le soutien du Gouvernement de Flandres, une conférence scientifique sur le patrimoine subaquatique de la Première Guerre Mondiale qui se tiendra à Bruges, Belgique. Le soutien de la Flandres a été donné dans le cadre du projet commémoratif national « Le centenaire de la Grande Guerre (2014-2018) », projet qui rend hommage au fait que la Flandres a été au centre des champs de bataille pendant la guerre.

Cette conférence sera suivie d'un événement commémoratif le soir du 27 juin et le matin du 28 juin (voir programme).

En marge de ces événements, l'UNESCO invite tous les navires en mer et en port à utiliser un signal commémoratif le 28 juin, à 19 heures. Elle encourage aussi les plongeurs à se rendre sur les sites du patrimoine subaquatique datant de 1914-1918 le 28 juin et lance une initiative éducative visant les écoles pour sensibiliser les jeunes à l'importance du patrimoine immergé.



Épave du Lundy, Péninsule de Gallipoli, Turquie © Harun Özdas/ UNESCO



Épave d'un destroyer français, Péninsule de Gallipoli, Turquie © Harun Özdas/ UNESCO

Le patrimoine subaquatique de la Première Guerre mondiale

Les combats navals de la Première Guerre Mondiale se sont déroulés sur une zone très étendue. Ils ont donné lieu à grandes batailles ininterrompues, comme la bataille de Jutland qui a opposé la marine britannique à sa rivale allemande les 31 mai et 1^{er} juin 1916 en mer du Nord, près de la péninsule danoise de Jutland. Ce fut également le cas de la bataille de Gallipoli (du 25 avril 1915 au 9 janvier 1916), pendant laquelle les forces britanniques et françaises ont essayé de s'emparer d'Istanbul.

Mais le conflit s'est avant tout caractérisé par des combats plus circonscrits, des attaques sous-marines et des blocus navals. Ainsi, le blocus naval de l'Allemagne, mené par la Royal Navy britannique à partir de 1914, dans le but de stopper le ravitaillement maritime de l'Allemagne et de ses alliés, est considéré comme un élément clé de la victoire finale des Alliés. L'Allemagne, qui dépendait en effet largement des importations pour nourrir sa population et alimenter son industrie, a été durement frappée par ce blocus.

Au cours de ce conflit meurtrier, les forces navales britanniques ont mobilisé 11 000 navires de guerre. Au total, approximativement 250 de ces navires et 850 vaisseaux auxiliaires ont sombré. Pendant ces batailles, plus de 74 000 marins et 15 300 hommes de la marine marchande ont perdu la vie. Côté allemand, presque 200 sous-marins et des centaines de navires de guerre ont été perdus. Les pertes humaines s'élèvent à 34 836 hommes.

Ces bateaux qui ont sombré avec leur équipage il y a un siècle - des navires de guerre mais aussi des navires civils coulés par accident ou victimes du blocus naval- gisent toujours au fond des océans. Ce patrimoine culturel subaquatique de la Première Guerre mondiale est un témoin important de l'histoire. Il est pourtant très peu visible, fait l'objet de peu de recherches et est mal connu.

Le patrimoine de la Première Guerre mondiale peut pourtant livrer une part manquante de l'histoire. Les sites et les objets submergés sont un outil incomparable pour prouver ce qui s'est déroulé dans le passé. Alors que les comptes rendus sont écrits par une société en son temps, avec sa propre compréhension, et sont influencés par l'opinion des parties victorieuses, le patrimoine, lui, se pose en témoin objectif. Sans ce témoignage, l'histoire de la Première Guerre Mondiale serait privée d'une source importante de renseignements.

Un patrimoine menacé

Source historique majeure, les sites archéologiques sous-marins de la Première Guerre Mondiale sont soumis à de nombreux aléas qui mettent en jeu leur préservation.

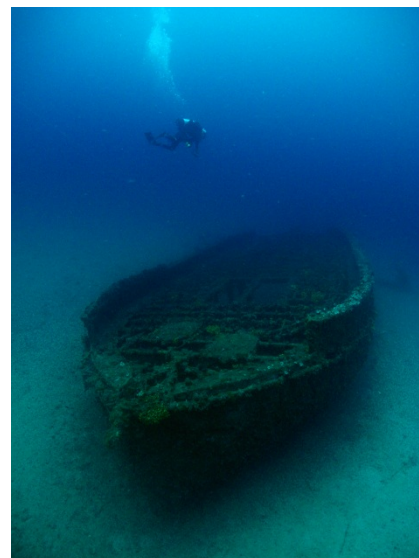
Les épaves sont d'abord menacées par le **passage du temps**, les carcasses métalliques étant soumises à un processus de corrosion qui se manifeste notamment par l'accumulation des formations de rouille comparables à des stalactites dû à une bactérie.

Autre menace : le **démembrement** des épaves. Pour récupérer le métal des navires immergés, certaines compagnies n'hésitent pas à déchiqueter des sites archéologiques sous-marins. Ainsi en 2011, des navires néerlandais ont démantelé les vestiges de trois croiseurs britanniques, le *HMS Aboukir*, le *HMS Hogue* et le *HMS Cressy*, coulés au large des côtes néerlandaises en 1914 avec à leur bord près de 1500 marins, afin d'en extraire le cuivre et le bronze. Malgré les protestations que cela a soulevé, la destruction n'a pas pu être arrêtée.

D'autres épaves risquent d'être **exploitées** par des entreprises intéressées par la valeur de la cargaison des navires. C'est le cas du *SS Mantola*, un bateau à vapeur transportant des passagers appartenant à la compagnie des Indes britanniques, qui a été coulé par un sous-marin allemand en 1917. Il aurait transporté une grande quantité d'argent. Comme le site n'est pas protégé, l'entreprise qui a découvert l'épave pourra l'exploiter commercialement. Les épaves visées par ce genre d'activité pourraient ainsi être détruites, qu'elles contiennent ou non un trésor.

Les dégâts du **pillage** ou des **destructions délibérées** ont aussi affecté l'épave du paquebot transatlantique *RMS Lusitania*, un paquebot transatlantique britannique torpillé le 7 mai 1915 par un sous-marin allemand. D'autres dommages ont également été causés par la récupération de trois des quatre hélices en 1982. De plus, en 1982, divers objets de la cargaison mythique de l'épave ont été récupérés et ramenés au Royaume-Uni, déclenchant une bataille juridique sur la question de la protection de l'épave.

A ces dommages causés aux épaves par l'exploitation commerciale et le pillage, s'ajoutent les dégradations de certains plongeurs désireux de rapporter un souvenir des navires immergés.



Bateau de la Première Guerre mondiale, Péninsule de Gallipoli, Turquie © Harun Özdas

Une protection à géométrie variable

Dans de nombreux Etats, l'absence de protection juridique signifie que rien n'empêche l'exploitation et l'appropriation par les chasseurs de trésors des objets issus des sites subaquatiques. Dans un certain nombre de pays, des lois nationales prévoient la protection d'une partie ou de la totalité du patrimoine submergé d'une certaine ancienneté.

Cependant, même lorsque cette protection existe, les lacunes de la législation et la souveraineté des Etats permettent aux chasseurs de trésors de poursuivre leurs activités et d'exploiter des objets à des fins commerciales. Car les législations nationales les plus protectrices ne suffisent pas à sauvegarder efficacement le patrimoine culturel subaquatique, compte tenu de sa nature et de sa localisation. Seule une petite partie des océans, celle qui borde les territoires nationaux relève en effet de la juridiction d'un Etat. La haute mer bénéficie d'une protection moindre. Dans les eaux internationales, les Etats ne sont en général compétents que pour leurs nationaux et pour les navires battant pavillon national.



Épave du HMS Audacious ©Barry McGill/ UNESCO

De fait, plus un site archéologique est éloigné de la côte, plus il est difficile pour un Etat d'empêcher tout dommage fait à ce site archéologique par un navire navigant sous le pavillon d'un autre Etat. En dehors de la mer territoriale d'un Etat, la coopération avec les autres Etats est donc cruciale.

La loi de la mer existante ne protège pas suffisamment le patrimoine culturel subaquatique. La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982 (UNCLOS) est l'un des plus importants traités internationaux réglementant le droit de la mer. Il a été signé par plus de 150 Etats parties. Il comporte des règles relatives à la souveraineté en mer. Ses articles 149 et 303 prévoient l'obligation pour les Etats parties de protéger le patrimoine culturel subaquatique. Ceux-ci ont cependant été des ajouts de dernière minute et demeurent très généraux dans leur formulation.

Le vide préexistant a été comblé par la Convention de l'UNESCO de 2001. La Convention offre une protection juridique globale au patrimoine culturel subaquatique et établit des principes éthiques et des orientations scientifiques pour la recherche.

La Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique de l'UNESCO (2001)

On estime à plus de trois millions le nombre d'épaves dispersées au fond des océans. Ces épaves, de même que les ruines des citées englouties ou les grottes ornées, sont de plus en plus accessibles grâce aux avancées technologiques qui, à l'image du scaphandre autonome, ont permis d'atteindre de plus grandes profondeurs et donc d'accéder à des vestiges jusque-là hors de portée. De nombreux sites archéologiques subaquatiques ont ainsi déjà été livrés au pillage et à l'exploitation commerciale.



Vue extérieure du bâtiment du Siège de l'UNESCO
© Michel Ravassard/ UNESCO

La protection juridique des Etats se montre insuffisante pour garantir la protection des sites archéologiques subaquatiques. C'est la raison pour laquelle l'UNESCO a adopté en 2001 une Convention, la première du genre, pour que ce patrimoine immergé puisse bénéficier d'une protection comparable à celle qui est accordée au patrimoine culturel terrestre.

Les Etats qui ont signé ou ratifié la Convention –ils sont 46 à ce jour- s'engagent à :

- **Préserver le patrimoine culturel subaquatique.** La Convention de 2001 exige également que tous les restes humains immergés dans les eaux maritimes se voient assurer le respect qui convient.
- **Préserver le patrimoine, *in situ* lorsque c'est possible**
La préservation *in situ* du patrimoine culturel subaquatique (c'est-à-dire au fond de la mer) doit être considérée comme l'option première. La récupération d'objets peut cependant être autorisée lorsqu'elle contribue de manière significative à la protection ou à la connaissance de ce patrimoine.
- **Refuser l'exploitation commerciale**
Le patrimoine culturel subaquatique ne doit pas être exploité commercialement et ne doit pas être dispersé. Cette règle est conforme aux principes qui s'appliquent déjà au patrimoine culturel terrestre. La recherche archéologique et l'accès des touristes sont en revanche encouragés.
- **Partager l'information**
Les États signataires doivent partager les informations, promouvoir l'archéologie subaquatique et attirer l'attention du public sur l'importance du patrimoine culturel subaquatique.

En revanche, la Convention de 2001 n'a pas vocation à arbitrer les éventuels différends sur la propriété d'un bien culturel entre les différentes parties concernées.

Déclarations

« Bien que j'en ai étudié les épaves du Jutland à six reprises, je sais que nous n'avons fait que gratter la surface de ce que ces épaves peuvent offrir au niveau archéologique et historique. Leur protection est donc une priorité de la plus haute importance. Malheureusement, il y a beaucoup de traces de récupération commerciale parmi les épaves découvertes jusqu'à présent. Certaines sont à peine reconnaissables. J'espère sincèrement que la Convention de 2001 de l'UNESCO sur la Protection du patrimoine culturel subaquatique permettra, avec le temps, d'offrir une protection à ces monuments remarquables des flottes de combat de la Grande Guerre et des hommes courageux qui y ont navigués ».

Innes McCartney

Innes McCartney a pris part à et dirigé six expéditions menées sur les épaves de la bataille du Jutland. Il a trouvé trois nouveaux sites et produit le film C4/découverte/ZDF « Clash of the Dreadnoughts ». Il s'est spécialisé dans les enquêtes, les recherches et l'interprétation des restes des épaves du 20^{ème} siècle.

« La première guerre mondiale fut le premier vrai conflit mondial sur les océans. Il a laissé des milliers de sites qui, cent ans plus tard, font maintenant partie du patrimoine culturel subaquatique. Face aux menaces allant de la récupération, au chalutage et à l'apathie, le patrimoine culturel subaquatique de la guerre est un puissant rappel non seulement de ce conflit, mais aussi de ses conséquences. Ces conséquences incluent des pertes humaines considérables, des dommages environnementaux et des enseignements qui n'en n'ont pas été tirés, comme le montre le fait que, quelques décennies plus tard, s'en est suivie une autre guerre mondiale plus terrible encore que la précédente. Pourquoi doit-on nous soucier du patrimoine de la première guerre mondiale et chercher à protéger ces sites ? Nous le faisons parce qu'ils offrent d'une part un lien tangible avec ces événements passés et d'autre part une chance, pour les générations présentes et futures, de méditer sur leurs conséquences et de faire face à cet héritage avec des changements positifs dans la façon dont nous nous conduisons. Dans d'autres cas, comme avec une collection unique d'épaves de navire en bois "construits dans l'urgence" qui repose aujourd'hui, par centaines, dans un estuaire océanique en dehors de Washington, DC, nous voyons comment des navires uniques construits pour la guerre, sont finalement devenus non seulement un site unique digne d'un tourisme culturel, mais aussi un habitat aquatique et un refuge pour la vie marine et aviaire. La réunion de l'Histoire culturelle et naturelle fait de ces navires un endroit digne de protection et d'introspection - et peut-être, dans le fait que ces épaves sont maintenant devenues des socs de charrue, ils offrent l'espoir d'un avenir au-delà de guerre ».

James Delgado

James Delgado est directeur du programme du patrimoine Maritime NOAA, USA. Auparavant, il était le Président de l'Institut d'archéologie nautique à l'Université A & M du Texas et directeur du Musée maritime de Vancouver. Il a dirigé des expéditions sur des épaves du monde entier, y compris sur celle du RMS Titanic, du Carpathia et de l'USS Arizona à Pearl Harbour.

« La réunion de l'UNESCO à Bruges est un événement très important afin d'accroître la recherche et la protection du patrimoine culturel subaquatique de la première guerre mondiale. Un inventaire approfondi de l'état actuel du patrimoine et sa disponibilité devrait être effectué pour la première fois à l'échelle mondiale et permettrait à la communauté scientifique d'élaborer des stratégies de recherche et de gestion adaptées pour l'avenir. La réunion scientifique est également très importante pour la sensibilisation de cette part très vulnérable du patrimoine de la première guerre mondiale. Sans en accroître la connaissance, ce patrimoine risque d'être naufragés à nouveau par l'oubli au cours de la période de commémoration en raison de la concentration des commémorations sur la part terrestre du patrimoine de la première guerre mondiale ».

Marnix Pieters

Marnix Pieters est responsable du patrimoine culturel subaquatique et du patrimoine maritime à l'Agence du patrimoine flamande à Bruxelles. Il est archéologue de formation et a dirigé pendant longtemps les fouilles le long de la côte belge.

Liste des initiatives organisées par l'UNESCO en faveur du patrimoine culturel subaquatique de la Première Guerre mondiale

- [Conférence Scientifique et Evènement Commémoratif, 26-28 juin 2014, Bruges, Belgique](#)
Une conférence scientifique et un évènement commémoratif en l'honneur du patrimoine culturel subaquatique de la Première Guerre mondiale sont organisés par l'UNESCO et le Gouvernement de Flandre du 26 au 28 juin 2014 à Bruges, Belgique, à l'occasion du Centenaire de la Première Guerre mondiale
- [Journée de plongée pour la paix, 28 juin 2014, à travers le monde](#)
Cette journée s'adresse en premier lieu aux plongeurs invités à se rendre sur les sites du patrimoine subaquatique datant de 1914-1918. Cette initiative est soutenue par des organisations de plongée à travers le monde, comme la Nautical Archaeology Society (NAS) et la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (CMAS).
- [Appel aux navires pour lancer un signal commémoratif, 28 juin 2014, à travers le monde](#)
L'UNESCO invite tous les navires en mer à utiliser un signal commémoratif en hissant à mi-mât leurs drapeaux/enseignes en signe de deuil. Les bateaux amarrés au port sont encouragés à utiliser un signal sonore commémoratif le même jour à 19h (heure à laquelle le premier coup a été tiré durant le conflit) en souvenir du Centenaire. Cette initiative a pour but d'appeler à la paix et à la réconciliation, de se remémorer les victimes ayant péri durant la guerre ainsi que la nécessité de protéger ses vestiges. Cette initiative est soutenue par l'Organisation maritime internationale IMO.
- [Initiative pédagogique sur patrimoine culturel subaquatique de la Première Guerre mondiale, 2014 à 2018, à travers le monde](#)
L'UNESCO et la Flandre (Belgique) proposent un projet éducatif autour du patrimoine submergé de la période 1914-1918, illustrant la nécessité de la réconciliation et de la préservation du patrimoine. L'initiative sera lancée le 28 juin 2014. A cette occasion, un court-métrage, une brochure et un guide seront mis à disposition des enseignants. Le projet sera mis en œuvre entre 2014 et 2018 et sera marqué chaque année par une « Journée de protection de la paix » qui se tiendra le 21 septembre en écho à la Journée Internationale de la Paix promue par les Nations Unies.
- [Réseau de recherche du patrimoine subaquatique de la Première Guerre mondiale, 2014 à 2018, à travers le monde](#)
L'objectif de ce réseau est de créer une communauté de recherche internationale forte afin de mettre en relation les projets de recherche nationaux sur le patrimoine culturel subaquatique de la Première Guerre mondiale (mais aussi de la Seconde Guerre mondiale). Cela permet dès lors une approche commune et encouragera les avancées technologiques qui assureront la préservation et la documentation de ce patrimoine.
- [Exposition photo sur la protection du patrimoine culturel en temps de conflit, 10 mai au 15 juin 2014, Bruges, Belgique](#)
La Commission nationale des Pays-Bas pour l'UNESCO et ses partenaires exposent pourquoi il est nécessaire de protéger le patrimoine culturel en temps de conflit armé et montrent la valeur de la culture pour la consolidation de la paix.

Illumination artistique de la place du Bourg de Bruges sur le thème du Patrimoine culturel subaquatique de la Première Guerre Mondiale

L'UNESCO a chargé le artiste français renommé Clément Briend d'élaborer une illumination sur le patrimoine culturel subaquatique. Cette illumination s'intègre aux Évènements commémoratifs organisés à l'occasion du Centenaire de la Première Guerre Mondiale et aura lieu sur la place du Bourg de Bruges, Belgique (Vendredi 27 Juin 2014 à 21h45).



Sous la surface de l'eau, repose une mémoire de la Première Guerre mondiale. Ce patrimoine plongé dans l'obscurité des grands fonds s'illuminera pendant trois nuits sur les façades de la Place de Bourg à Bruges. Apparaissant sous forme de monumentales silhouettes bleutées, les projections réfléchies par la surface de l'eau de bassins tel un miroir, onduleront sur les façades submergeant visuellement la ville sous les océans. L'exposition invitera le public à entrer en contact avec les bassins d'eau, afin de voir transformer leur mouvement en ondulation lumineuse animant les images.



Clément Briend est professeur de culture et pratique photographique et le fondateur du Collectif des Illuminations Politiques. Il crée des espaces hybrides, qui permettent de confondre réalité et projection, espace et surface, suscitant ainsi l'imagination de chacun.

Contact : Clément Briend
contact@clementbriend.com
+33 (0)6 63 56 27 84

Bruges, lieu de rendez-vous des événements

Le Gouvernement de Flandre (Belgique) organise le projet "Le Centenaire de la Grande Guerre (2014-2018)" pour commémorer les victimes de la Première Guerre Mondiale et contribuer à une paix durable. L'objectif est d'augmenter la tolérance, le dialogue interculturel et la compréhension internationale, en vue de favoriser une société ouverte, internationale et tolérante.



L'attaque sur le môle de Zeebrugge conduite par le croiseur Vindictive /Charles de Lacy, Britannia Royal Naval College

Dans ce cadre, les événements de l'UNESCO à Bruges sont financés grâce au fonds flamand d'affectation UNESCO qui met l'accent sur le patrimoine comme vecteur du développement durable, contribuant à la paix et au bien-être dans le monde entier.

Moins connu que les coquelicots des champs de Flandre¹, dans lesquels les Hommes de 50 nations modernes ont perdu la vie, est le fait que les ports de Flandre ont également joué un rôle important dans l'histoire navale de la Première Guerre Mondiale. Le Westdiep base belge à Bruges, relié par le canal Baudouin au port de Zeebrugge, a été utilisé par la marine impériale allemande comme base de sous-marins et de bâtiments légers, mettant ainsi les navires alliés situés dans la manche en grand danger.

Lors du Raid de Zeebrugge, la Royal Navy a tenté de bloquer la base sous-marine de Westdiep en sabordant plusieurs de ses navires dans le canal du port de Zeebrugge. L'attaque a été conduite par le croiseur Vindictive. Un mois plus tard le Vindictive fut coulé pour faire barrage dans le port d'Ostende lors du Second Raid d'Ostende. L'épave a été sortie de l'eau le 16 août 1920 et par la suite envoyé à un ferrailleur. Seule la proue a été préservée dans le port d'Ostende qui sert aujourd'hui de mémorial pour les soldats britanniques qui sont morts au cours du raid d'Ostende.

Aujourd'hui, Bruges est la capitale de la Province belge de Flandre occidentale. Elle a été et est un important port sur la mer du Nord. Le contact direct avec la mer qui existait à l'époque médiévale a été perdu en raison de problèmes de sédimentation. Le centre-ville historique pittoresque unique de la « Venise du Nord », comme Bruges est parfois appelée, est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.



¹ Le Westhoek est situé dans la province de Flandre occidentale



La protection du patrimoine culturel subaquatique

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL SUBAQUATIQUE

Conférence scientifique sur la Protection du patrimoine culturel subaquatique de la Première Guerre Mondiale, 26-27 juin 2014,
Grand Hall, Cour Provinciale, Bruges

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Jeudi 26 juin.

09h30 -

Ouverture

- Khalil Karam, Président de la Conférence des États Parties à la Convention de l'UNESCO sur la Protection du patrimoine culturel subaquatique
- Carl Decaluwé, Gouverneur de la Flandre Occidentale, Belgique
- Nic Van der Marliere, Représentant de la Flandre auprès de l'UNESCO

10h -

Session I – Le patrimoine immergé de la Première Guerre Mondiale

Président : Michel L'Hour, Président du Conseil Consultatif Scientifique et Technique de la Convention de 2001 (STAB), (France)
(15 minutes par présentation)

- La situation actuelle du patrimoine culturel subaquatique de la Première Guerre Mondiale et l'exemple du cas des épaves du HMS Aboukir, Cressy et Hogue, *Robert Yorke, Président, Joint Nautical Archaeology Policy Committee (JNAPC) (Royaume-Uni)*
- Le Patrimoine Culturel Subaquatique de la Première Guerre Mondiale : un héritage gigantesque, abandonné et menacé, *Michel L'Hour, Président du STAB, Directeur du Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) (France)*
- La Première Guerre Mondiale sur la mer et l'impact historique de la guerre navale, *Henri Legohérel, Président de l'Académie de la marine, (France)*
- Pourquoi un État doit-il les protéger ? L'importance publique des épaves de la Première Guerre Mondiale, *James Delgado, National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), (Etats unis)*

11h00 -

Session II – Menaces et protection juridique du patrimoine subaquatique de la Première Guerre Mondiale

Président : Craig Forrest, professeur de droit, (Australie)
(15 minutes par présentation)

- Les défis de la protection juridique du patrimoine culturel subaquatique de la Première Guerre Mondiale, *Ole Varmer, National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) (USA)*
- Le patrimoine culturel subaquatique de la Première Guerre Mondiale et la protection offerte par la Convention UNESCO de 2001, *Ulrike Guerin, Secrétariat de la Convention UNESCO de 2001 (UNESCO)*
- Vers la reconnaissance des tombes maritimes de guerre en droit International, *Craig Forrest, Université du Queensland, (Australie)*
- La nécessité d'une coopération des autorités nationales pour protéger les vestiges subaquatiques de la Première Guerre Mondiale
Annalisa Zarattini, Direction Générale des Antiquités, Contre-Amiral Paolo Sandalli, Marine Italienne, (Italie)

12h - Session III – Conservation et protection opérationnelle du patrimoine subaquatique de la Première Guerre Mondiale

Président : Jean-Bernard Memet, A-CORROS, (France)

(15 minutes par présentation)

- La conservation et la préservation des épaves métalliques de grande échelle, *Jean-Bernard Memet, Directeur d'A-CORROS, (France)*
- La conservation des canaux de guerre de la Côte Est de la Mer du Nord et les propositions pour une approche future, *Antony Firth, Entreprise Fjodr, (Royaume-Uni)*
- Les épaves de la Première Guerre Mondiale dans les eaux irlandaises : développements et défis, *Karl Brady, Fionnbarr Moore, Département des Arts, du Patrimoine et le Gaeltacht, (Irlande)*

13h - Déjeuner

14h - Session IV - La fonction publique du patrimoine subaquatique de la Première Guerre Mondiale

Président : Marnix Pieters, Conseiller Principal, Agence du Patrimoine de Flandres section du patrimoine maritime et subaquatique (Belgique)

(15 minutes par présentation)

- Comment commémorer le patrimoine culturel subaquatique de la Première Guerre Mondiale ?
 - Le patrimoine culturel subaquatique de l'Australie datant de la Première Guerre Mondiale 1914-1924 et observations sur

l'évolution des attentes nationales en matière de commémoration *Andrew Viduka (Australie)*

- Comment commémorer: l'exemple français
Michel Huet, Fédération française d'études et de Sports Sous-Marins (FFESSM) (France)
- Echos des profondeurs : épaves de la campagne des Dardanelles
Selçuk Kolay, Kolay Marine Ltd. et Savas Karakas, Producteur de films (Turquie)
- Partager le patrimoine avec le public –présentation virtuelle du patrimoine culturel subaquatique, *Alain Dinis, Virtual Dive (France)*
- Un Modèle de Zone de Conservation Maritime pour le Patrimoine Culturel Subaquatique de la Première Guerre Mondiale à Gili Raja, Indonésie, *Ira Dillenia, Centre pour les ressources marines et côtières (Indonésie)*

15h30 - Pause-café

16h - Session V - Observations sur le Patrimoine Culturel Subaquatique de la Première Guerre Mondiale

*Président : Andrew Viduka, Directeur Assistant au Patrimoine Maritime, Ministère de l'Environnement (Australie)
(7 minutes par présentation)*

- Archéologie historique des épaves de sous-marins allemands de la Première Guerre Mondiale, *Innes McCartney (Royaume-Uni)*
- Les épaves de la Première Guerre Mondiale faisant l'objet de recherches au large du plateau continental américain, *Rod Mather, Université de Rhode Island (USA)*
- Le patrimoine subaquatique de la Première Guerre Mondiale dans la mer Noire, *Serhiy Voronov, Centre d'archéologie subaquatique de la Mer Noire (Ukraine)*
- Gestion des vestiges modernes par l'exemple de la région côtière de l'Angleterre, *Mark Dunkley, English Heritage (Royaume-Uni)*
- Histoire et archéologie de la Première Guerre Mondiale : le cas des opérations de l'U-35 sur la côte d'Algarve, *Augusto Salgado, Centre de Recherche Marine (Portugal)*

- Le naufrage du croiseur japonais Takachiho, *Akifumi Iwabuchi, Université de Science Marine et de Technologie de Tokyo (Japon)*
- L'épave du SS Mendi (1917), un exemple de la signification transnationale du patrimoine culturel subaquatique de la Première Guerre Mondiale, *John Gribble, Jonathan Sharfman, (Afrique du Sud)*
- Le Patrimoine Culturel Subaquatique de la Première Guerre Mondiale dans les eaux belges : développements et défis, *Sven Van Haelst (Belgique)*
- Les installations côtières « goosefoot », *Guido Demerre, Géographe (Belgique)*

18h30 - Visite culturelle de Bruges (excursion en bateau)

Vendredi 27 juin. *Grand Hall, Court Provinciale, Bruges*

09h – Introduction

- Vers l'élaboration de Recommandations
Mariano Aznar, Professeur de Droit (Espagne)

09h20 - Session VI - Programmes et initiatives en cours concernant la Première Guerre Mondiale

*Président : Garry Momber, Maritime Archaeology Trust (Royaume-Uni)
(10 minutes par présentation)*

- L'Initiative éducative de l'UNESCO sur le Patrimoine Culturel Subaquatique de la Première Guerre Mondiale
Dirk Timmermans, Association pour les Nations unies (Belgique)
- Le projet « Perdus sous les vagues », *Adrian Olivier, Nautical Archaeology Society (Royaume-Uni)*
- Commémoration de la Première Guerre Mondiale : programme pour les plongeurs et le public, *Pierre-Yves Lepage, Groupe de Recherche et d'Identification d'Epaves de Manche Est (France)*
- Le projet A2S, *Garry Momber, Maritime Archaeology Trust (Royaume-Uni)*

- Le Danton et la question de l'accès du public et la sensibilisation aux épaves de la Première Guerre Mondiale, *Michel L'Hour, Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) (France)*
- Les nouveaux plans du musée pour les expositions du patrimoine culturel subaquatique de la Première Guerre Mondiale, *Ingeborg Svennevig, Strandingsmuseum Thorsminde (Danemark)*
- La cartographie du patrimoine subaquatique de la Première Guerre Mondiale, *Will Brouwers, Programme Maritime (Pays-Bas)*
- Le patrimoine culturel subaquatique de la Première Guerre Mondiale et les initiatives concernant l'UNESCO et le patrimoine de la Première Guerre Mondiale, *Luc Vandael, Agence du Patrimoine Flamand (Belgique)*

10h30 - Pause-café

11 h - Groupes de travail en roulement (changement de groupe toutes les 40 minutes)

1. Protection juridique (Président : Craig Forrest)
2. Protection opérationnelle (Président : Michel L'Hour)
3. Cartographie (Président : Will Brouwers)
4. Conservation et Préservation (Président : Jean-Bernard Memet)
5. Sensibilisation du public (Président : Garry Momber)
6. Musées, accès in situ et accès virtuel (Président: Ekaterini Hambouri)
7. Financement (Président : Marnix Pieters)

13h - Déjeuner

14h - Présentation en assemblée plénière des résultats des groupes de travail

15h30 - Débat sur les Recommandations

17h30 - Adoption et Clôture



SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL SUBAQUATIQUE
Evénement commémoratif à l'occasion du centenaire de la Première Guerre Mondiale
27-28 juin 2014, Bruges, Belgique

Vendredi 27 juin. Bruges

20h00 - Réception à la Mairie de Bruges
21h45 - Evènement commémoratif
22h30 - Illumination artistique de la place du Bourg de Bruges sur le thème du Patrimoine culturel subaquatique de la Première Guerre Mondiale

Samedi 28 juin. Base de Westdiep – Port des Sous-marins

10h - Départ des participants (bus)
10h30 - Evènement commémoratif
11h15 - Réception
12h30 - Retour à Bruges (bus)

Samedi après-midi

Excursion facultative aux lieux historiques de la Première Guerre Mondiale pour les participants et la presse.

Autres événements de l'UNESCO - 28 juin 2014

Journée - Plonger pour la paix

L'UNESCO appelle les plongeurs et le grand public à entreprendre des activités axées sur le patrimoine culturel immergé de la période 1914-1918 en prenant en compte la nécessité de promouvoir un accès responsable aux sites subaquatiques. L'UNESCO est soutenue par des organismes de plongée du monde entier, tels que le Nautical Archaeology Society (Royaume-Uni) et la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (CMAS).

Appel à la mémoire

L'UNESCO appelle tous les navires en mer à commémorer le 28 juin 2014 par la mise en berne de leurs pavillons. Les navires amarrés en port sont encouragés à faire retentir un signal sonore ce même jour à 19 heures en souvenir du centenaire. Cet appel à la paix, à la réconciliation et à la mémoire des victimes qui ont péri dans la guerre, rappellera également la nécessité de protéger ces vestiges, à savoir le patrimoine culturel subaquatique qui en résulte. Pour faciliter cette initiative, à la demande de l'UNESCO, l'Organisation maritime internationale (OMI) a adressé une "circulaire de sécurité de navigation" à ses Etats membres en décembre 2013.

Contact médias :

Agnès Bardon
Service de presse de l'UNESCO
Tel : +33 (0) 1 45 68 17 64, a.bardon@unesco.org

Accréditations :

Jan Debisschop
Bureau de l'UNESCO à Bruxelles
+32 229 08 960, j.debisschop@unesco.org

Photographes :

Harun Özdas, vice-directeur de l'institut de science marine et de technologie de l'université Dokuz Eylül University (Izmir) et vice-président du comité pour la protection du patrimoine culturel subaquatique, UNESCO Turquie. harun.ozdas@deu.edu.tr

Nicolas Job, photographe expérimenté dans les activités offshores et subaquatiques et propriétaire de la société HEOS Marine, agence spécialisée dans les photographies et les films subaquatiques et offshores. nicolas.job@heos-marine.com ; www.nicolasjob.net

Mark Spencer, photographe professionnel expérimenté et plongeur certifié. Il a été publié dans de nombreux grands journaux, notamment Geo, le National Géographique, BBC Wildlife et Living Planet magazine. fishypics@bigpond.com ; www.markspencer.com.au

Frank Leloire, président de L'Association Nord Gascogne Epaves Subaquatiques (A.N.G.E.S.) qui se donne pour but de découvrir et faire découvrir les épaves autour de l'île d'Yeu et de Noirmoutier, provenant souvent des deux derniers conflits mondiaux.
leloire.frank@orange.fr ; www.plongee-anges.com

Barry McGill, instructeur de plongée TDI, actif explorateur des épaves situées en profondeur et photographe. info@indepthtechnical.com ; <http://indepthtechnical.com>

Alexandre Fox, plongeur passionné, il prend des clichés de 0 à 140 mètres que ce soit en mer ou en plongée souterraine. www.photo-tek-plongee.com

Patrice Strazzerà, reconnu comme l'un des grands spécialistes français des épaves, plongeur et photographe sous-marin tout en étant auteur de livres sur la plongée technique et sur les épaves. www.sommeildesepaves.com

En couverture: Projet artistique de l'illumination 'memorium' de Clément Briend



UNESCO

Convention on the Protection of the Underwater Cultural Heritage (2001)

7, place de Fontenoy

75352 Paris 07 SP France

Tel: + 33 1 45 68 44 06

Email: u.guerin@unesco.org

Web: www.unesco.org/en/underwater-cultural-heritage